



COMMUNIQUE

La Faculté de Médecine « Ibn El Jazzar » de Sousse dispense au cours de l'Année Universitaire 2024–2025 les **Mastères Professionnels et de recherche** suivants (durée d'Etudes 2 années) :

N° :	Intitulé du Mastère	Public cible	Nombre d'années d'études
Mastère de Recherche			
1	Médecine Moléculaire et Nouvelles Technologies appliquées à la Génétique, à l'Immunologie et à la Microbiologie	Les Titulaires d'un diplôme de Médecine, titulaires d'un diplôme de pharmacie, titulaires d'un diplôme de Médecine dentaire, titulaires d'un diplôme de Médecin Vétérinaire, titulaires d'un diplôme d'Ingénieur en génie biologique ou en génie biomédical, titulaires d'une licence en sciences biologiques (Sciences du Vivant, Biotechnologie, Sciences du Vivant & Environnement) et Résidents en médecine.	2
Mastère Professionnel Coconstruit « en partenariat avec l'Institut Supérieur de Musique de Sousse »			
2	Interventions Musico thérapeutiques	Les Titulaires d'un diplôme de Médecine, titulaires d'une licence/Maîtrise en Musique et Musicologie, en Sciences Humaines et/ou Sociales, (de Psychologie, de Psychomotricité, d'Ergothérapie, d'Orthophonie ou d'un domaine analogue)	2 ***
Mastères Professionnels			
3	Maladies Professionnelles, Respiratoires et Environnementales	Les Titulaires d'un diplôme de Médecine permettent d'exercer dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats, Pneumologues, Médecins du travail et Résidents en médecine.	2



4	Dermatologie professionnelle et de l'environnement	Les Docteurs en médecine, Spécialistes en dermatologie, médecine de travail et Résidents en médecine.	2
5	Qualité des Soins et Management des services de santé	Les Gestionnaires des services et établissements de santé, Professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes), Résidents en médecine communautaire, les Fonctionnaires de haut niveau et planificateurs/ évaluateurs dans les ministères, Fonctionnaires et consultants dans des organisations nationales et internationales et Professionnels de la santé titulaires d'un diplôme d'université équivalent à bac +4 dans les domaines de la qualité et de Management ou apparentés.	2
6	Cardiologie du sport et réadaptation cardiaque	Les Médecins spécialistes cardiologues, Médecins spécialistes ou compétent en domaine et Résidents en particulier en cardiologie, en médecine physique et les Cardiologues de libre pratique.	2
7	Sécurité et maîtrise du risque infectieux en milieu de soins "Hygiène Hospitalière"	Les Médecins, Pharmaciens, Dentistes, Médecins vétérinaires et Professionnels de la santé titulaires d'un diplôme d'université équivalent à bac +3 dans les domaines de la santé ou apparentés.	2
8	Dermatologie esthétique, Cosmétologie et lasers	Les Résidents en Dermatologie, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique, et en médecine de famille, les Dermatologues, les Médecins de famille, les médecins généralistes et Tous détenteurs d'un diplôme de doctorat en médecine.	2
9	Ventilation non invasive de l'hôpital à domicile	Les Résidents ayant passé 3 semestres au moins, Spécialistes en pneumologie, anesthésie	2



		réanimation, médecine d'urgence, réanimation médicale et Maîtres de conférences agrégés et AHU.	
10	Informatique Médicale	Les Docteurs en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire, vétérinaires, résidents en médecine, hospitalo universitaire (Assistants ; Professeurs Agrégés ; Maître de Conférence Agrégé ; Professeurs) et titulaires d'un diplôme d'université équivalent à bac +3 ou équivalent (Licence, ingénieur) dans les domaines de la santé	2
11	Médecine du Sport	Les Titulaires d'un diplôme de Médecine et de médecine dentaire, Médecins spécialistes (Médecins Physique, Traumatologues-Orthopédistes, Rhumatologues, Neurologues, cardiologue) ; Résidents en médecine, titulaire de la maîtrise en sciences et éducation physique issue des Instituts Nationaux Education Physiques et de Sport et licencié en kinésithérapie.	2
12	Gérontologie et Gériatrie clinique	Les Médecins généralistes, Médecins de famille et résidents de spécialités médicales	2
13	Appareillage des handicapés moteurs	Les Résidents et médecins spécialistes en Médecine Physique Réadaptation Fonctionnelle, Médecins contrôleurs de la CNAM, Pédiatrie, orthopédie, neurologie, rhumatologie	2
14	Génétique pathologique	Les Médecins, Médecins dentistes ou pharmaciens titulaires d'un diplôme de Médecine Tunisien ou étranger, Médecins et Médecins dentistes ou pharmaciens en cours de spécialité, Résidents tunisiens ou équivalents en médecine et	2



		pharmacie de toutes spécialités et les Etudiants doctorants et les licenciés ayant eu une formation en sciences ou équivalent. Les candidats sus-cités dans les spécialités suivantes : Toutes les spécialités fondamentales de base ou mixte (génétique, anatomopathologie, histologie Embryologie, Biochimie,...) et les spécialités dont le fondement génétique des pathologies est important : pédiatrie, neurologie, gynécologie-obstétrique, carcinologie, cardiologie,...).	
--	--	--	--

- ✓ Les candidats intéressés doivent remplir soigneusement le formulaire de pré-inscription disponible sur le site de la Faculté de Médecine de Sousse (www.medecinesousse.com) <http://www.masterefms.com/inscription> avant le 13 septembre 2024.
 - ✓ **Les candidats déjà inscrits et ayant Réussis leur 1ère Année de mastère de recherche, professionnel ou Co-construit au cours de l'année Universitaire 2023-2024, ont le droit de s'inscrire et suivre une seconde Formation postuniversitaire en parallèle pour l'Année Universitaire 2024-2025. A cet effet, ces candidats doivent choisir uniquement un CEC.**
 - ✓ **Les candidats en instance de soutenance de mémoire de fin d'études toutes formations confondues, peuvent faire la pré-inscription pour suivre une (des) autre(s) formation(s) post-universitaires.**
- Conditions de choix et modalités de sélection



-Chaque candidat désireux de participer aux formations postuniversitaires peut choisir au maximum **3 formations** et ne sera inscrit qu'à 2 formations « 1 mastère et 1 CEC OU 2 CEC »

- Chaque candidat doit lire attentivement les Communiqués des mastères et CEC et veille à faire ses trois choix toutes formations confondues.

–**Aucune préinscription n'est enregistrée dans la base des données qu'après l'apparition de la fenêtre « Préinscription Effectuée ». A défaut la candidature ne sera en aucun cas considérée.**

✓ Les candidats ayant rempli le formulaire de pré-inscription doivent impérativement joindre en version numérique (**en PDF sous format de document scanné sur la plateforme**) les pièces suivantes :

-Une copie du diplôme universitaire de base du candidat (docteur en médecine, docteur en pharmacie, docteur en médecine dentaire, diplôme de vétérinaire, diplôme d'ingénieur et licence, maîtrise...)

-Dernier diplôme post-universitaire obtenu s'il existe (autre que celui sus indiqué)

-Un Mini Curriculum vitae (3 pages maximum)

NB : Pour les Résidents n'ayant pas de diplôme, ils sont tenus de joindre (en PDF sous format de document scanné sur la plateforme) uniquement un Mini Curriculum vitae (3 pages maximum)

✓ Les candidats retenus seront communiqués par mail pour compléter impérativement leurs dossiers administratifs (version papier) soit en se présentant à la Faculté de Médecine au Service des études post-universitaires, soit en l'envoyant par Rapide Poste « obligatoirement non recommandé » à l'adresse suivante :



"Faculté de Médecine de Sousse-Avenue Mohamed Karoui, 4002 Sousse-Service des études post-universitaires " et ce au maximum, dans la semaine qui suit **l'envoi du mail de pré-acceptation** (pour les documents envoyés par Rapide Poste caché de la poste fait foi).

- ✓ **Le complément de dossier administratif d'inscription** doit comporter impérativement les documents suivants :
 - Une demande au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté
 - Une copie du diplôme universitaire du candidat (docteur en médecine, docteur en pharmacie, docteur en médecine dentaire, diplôme de vétérinaire, diplôme d'ingénieur, master, licence, maîtrise...)
 - Dernier diplôme post-universitaire obtenu s'il existe (autre que celui sus indiqué)
 - Un Mini Curriculum vitae (3 pages maximum)
 - Une photocopie de la carte d'identité nationale pour les candidats tunisiens et une copie du passeport pour les candidats étrangers.
 - Une attestation de travail pour les résidents et les Hospitalo- universitaires.
- ✓ Tout candidat qui n'aura pas complété son complément de dossier administratif d'inscription dans les délais (**la semaine qui suit le mail de pré-acceptation**) verra sa pré-acceptation automatiquement annulée.
- ✓ **Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter sur l'adresse e-mail: salahbenrekaya@gmail.com**



**** Appel à candidature pour l'inscription en
Mastère Professionnel Co-Construit en "Intervention Musico-
Thérapeutique"*

Année Universitaire 2024-2025

La Faculté de Médecine « Ibn El Jazzar » de Sousse (FMS) et l'Institut Supérieur de Musique de Sousse (ISMSO) annoncent l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au : **"Master Professionnel en Intervention Musico-Thérapeutique "** pour l'Année 2024-2025.

La candidature est ouverte pour les titulaires :

1. D'un diplôme de Médecine.
 2. Une licence/Maîtrise en Musique et Musicologie, en Sciences Humaines et/ou Sociales, (de Psychologie, de Psychomotricité, d'Ergothérapie, d'Orthophonie ou d'un domaine analogue).
- Une formation, et une pratique musicale actuelle sont exigées et évalués par la commission d'admission.
 - La sélection des candidats se fait sur dossier selon les critères fixés par la commission du mastère (curriculum vitae, lettre de motivation, diplômes, relevé de notes de leurs trois dernières années de formation).

Les candidats intéressés et répondant aux critères de sélection spécifiés, doivent remplir soigneusement le formulaire de pré-inscription disponible sur le site de la Faculté de Médecine de Sousse (www.medecinesousse.com) <http://www.masterefms.com/inscription> avant le 06 septembre 2024 et doivent se présenter au service de 3ème cycle de la Faculté de Médecine de Sousse ou l'Institut Supérieur de Musique de Sousse pour déposer leur



dossier de candidature, au plus tard le Vendredi 06 septembre 2024, qui doit comporter impérativement les pièces suivantes :

1. Une Demande de participation au Master Professionnel Co-construit au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté et au nom de Monsieur le Directeur de l'Institut Supérieur de Musique de Sousse.
2. Un Curriculum vitae comportant une photo insérée (3 pages maximum).
3. Une Copie de la carte d'identité nationale.
4. Une Copie du diplôme de docteur en médecine pour les titulaires d'un diplôme de Médecine.
5. Une Copie du diplôme de licence/Maîtrise pour les titulaires d'une licence/Maîtrise en Musique et Musicologie, en Sciences Humaines et Sociales, ou en Sciences de la santé.

Les candidats déjà inscrits dans un diplôme (1^{ère} année mastère professionnel), ne peuvent pas s'engager et suivre un second diplôme en parallèle pour l'Année Universitaire 2024/2025.

Les candidats déjà acceptés dans une autre formation postuniversitaire (Mastère Professionnel/ CEC) « Préinscription Aout-Septembre 2024 » ne peuvent en aucun cas postuler à ce Mastère Professionnel Co-construit.

Les candidats retenus seront invités (par mail) pour passer un test psychotechnique et d'aptitude musicale qui aura lieu à l'ISMS le Samedi 14 septembre 2024.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter sur l'adresse e-mail du service 3^{ème} cycle salahbenrekaya@gmail.com / directionismsousse@gmail.com

